

Image not found or type unknown



Je ne travail pas qu'elle prestation compensatoire

Par **babe2705_old**, le **04/12/2007** à **23:27**

Bonjour a vous je ne travail pas et je souhaiterais demander le divorce, est ce que j'ai le droit à une pension compasatoire versé par mon mari et comment se calcule celle ci? merci je suis très angoissée a l'idée de me retrouver sans le sous